



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-30443>

Département(s) de publication : **70**

Annonce n° **25-30443**

Services

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** Communauté d'Agglomération de Vesoul (70)

**Correspondant :** Julie PHILIPPE

**Adresse :** 9 rue des Casernes, 70000 Vesoul

**Coordonnées :**

**Téléphone :** +33 384971297

**Télécopieur :** +33 384756480

**Courriel :** julie.philippe@vesoul.fr

**Adresse internet du profil d'acheteur :** <https://www.marches-securises.fr>

### Section 2 - Description du marché

**Objet du marché :** Mission de suivi et d'animation de l'Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat de Renouveau Urbain du centre de Vesoul

**Lieu d'exécution et de livraison :** Commune de Vesoul périmètre ORT

### Section 3 - Caractéristiques du marché

**Caractéristiques principales :** La présente consultation concerne la réalisation d'une mission de suivi et d'animation de l'Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat de Renouveau Urbain du centre de Vesoul comprenant : - l'animation de l'OPAH RU du centre de Vesoul - le suivi des actions permettant d'atteindre les objectifs définis dans la convention - l'assistance au montage des dossiers de subventions auprès des propriétaires de logements - la communication sur le dispositif Cet accord-cadre a pour but de sensibiliser et accompagner des propriétaires dans la réalisation de travaux sur leur patrimoine destiné à l'habitat. La présente procédure adaptée ouverte est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique. Cette consultation sera passée en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique relatif aux accords-cadres. Il s'agit d'un accord-cadre à bons de commande sans minimum et avec maximum. Le seuil maximum de l'accord-cadre est fixé à 60 000 EUR HT.

**Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) :** L'accord-cadre est conclu pour une durée d'un an à compter de l'ordre de service prescrivant le démarrage des prestations.

## Section 5 - Conditions relative au marché

**Cautionnement et garanties exigés :** Aucune clause de garantie financière ne sera appliquée.

**Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :** Conditions du CCAG-PI. Délai global de paiement à 30 jours. Ressources propres du pouvoir adjudicateur et subventions publiques extérieures le cas échéant.

**Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services :** Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire de l'accord-cadre. Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois : - En qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ; - En qualité de membres de plusieurs groupements. Les candidats retenus pour cette consultation se présentent sous la forme d'une équipe pluridisciplinaire dotée des compétences nécessaires à la réalisation des études.

**Unité monétaire utilisée, l'euro.**

**Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en français :** français

## Section 7 - Critères d'attribution

**Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :**

- Prix des prestations : 45%
- Valeur technique : 55%

## Section 8 - Mode de passation du marché

**Type de procédure :** procédure adaptée

## Section 10 - Conditions de délai

**Date limite de réception des offres :** 10/04/2025 à 12:00

**Délai minimum de validité des offres :** 4 mois à compter de la date limite de réception des offres.

## Section 11 - Autres renseignements

**Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :** 25026

**Renseignements complémentaires :** Dans le cadre de la présente consultation, le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de négocier. Pour plus de précisions, les candidats sont invités à se référer au règlement de la consultation. Les sous-critères de jugement des offres sont détaillés dans le règlement de la consultation. Critères de sélection des candidatures : - garanties et capacités techniques et financières - capacités professionnelles Chaque candidat aura à produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes, datées et signées par lui. Il peut également utiliser les formulaires DC1 (lettre de candidature) et DC2 (déclaration du candidat) joints au dossier de consultation, le Document Unique de Marché Européen (DUME) ou un formulaire libre pour présenter sa candidature. Ces documents sont disponibles gratuitement sur le site [www.economie.gouv.fr](http://www.economie.gouv.fr). Pièces de la candidature : Pièces de la candidature telles que prévues aux articles L. 2142-1, R. 2142-3, R. 2142-4, R. 2143-3 et R. 2143-4 du Code de la commande publique : Les renseignements concernant la situation juridique de l'entreprise tels que prévus à l'article R.2143-3 du Code de la Commande Publique : • Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas des interdictions de soumissionner, et notamment qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés. Les renseignements concernant la capacité économique et financière de l'entreprise tels que prévus à l'article R.2143-3 du Code de la Commande

Publique : • Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et, le cas échéant, le chiffre d'affaires concernant les fournitures objet du contrat, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles. Les entreprises de création récente, ne disposant pas de 3 bilans pourront prouver leur capacité financière par tout moyen jugé équivalent par l'entité adjudicatrice notamment une déclaration appropriée de banques. Les renseignements concernant les références professionnelles et la capacité technique de l'entreprise tels que prévus à l'article R.2143-3 du Code de la Commande Publique : • Liste des principales livraisons effectuées ou des principaux services fournis au cours des trois dernières années ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, au cours des cinq dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Le cas échéant, les éléments de preuve relatifs à des produits ou services pertinents fournis il y a plus de trois ans seront pris en compte. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. Instance chargée des procédures de recours : - Tribunal administratif de Besançon 30 rue Charles Nodier 25000 Besançon FRANCE. Tél. +33 381826000. E-mail : greffe.ta-besancon@juradm.fr. Fax +33 381826001. URL : <http://besancon.tribunal-administratif.fr>. Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : - Greffe du Tribunal administratif de Besançon 30 rue Charles Nodier 25000 Besançon FRANCE. Tél. +33 381826000. E-mail : greffe.ta-besancon@juradm.fr. Fax +33 381826001. URL : <http://besancon.tribunal-administratif.fr>.

## Section 12 - Adresses complémentaires

**Adresse à laquelle les offres/candidatures/demandes de participation doivent être envoyées :**

**Conditions de remise des offres ou des candidatures :** L'attention des candidats est attirée sur le fait que toutes les communications et tous les échanges d'informations seront effectués par le profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur. Ainsi, la transmission des plis ne pourra s'effectuer que par voie électronique à l'adresse suivante : [www.marches-securises.fr](http://www.marches-securises.fr)

## Section 14 - Informations complémentaires

**Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents :** Le dossier de consultation des entreprises est accessible gratuitement pour chaque candidat s'il le retire sur le profil d'acheteur de la collectivité : [www.marches-securises.fr](http://www.marches-securises.fr).

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 18/03/2025**